

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril, à 19 Heures 00, à la salle polyvalente de St Gondran (2, rue de la Croisade), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN** **Président de la Communauté de Communes Val d'ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Andouillé-Neuville</u>	M. ELORE Emmanuel	<u>Montreuil-sur-Ille</u>	M. TAILLARD Yvon
<u>Aubigné</u>	M. MOYSAN Youri	<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. HENRY Lionel
<u>Feins</u>	M. FOUGLE Alain	<u>Mouazé</u>	M. LUCAS Thierry
<u>Guipel</u>	M. ROGER Christian	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. RICHARD Jacques
	Mme JOUCAN Isabelle		Mme GOUJIL Marie-Annick
<u>Langouët</u>	M. CUEFF Daniel jusqu'au point 4 inclus		Mme MASSON Josette
<u>La Mézière</u>	M. BAZIN Gérard		M. DUMILIEU Christian
	Mme CHOUIN Denise	<u>Saint-Germain-sur-Ille</u>	M. MONNERIE Philippe
	Mme CACQUEVEL Anne	<u>St-Gondran</u>	M. MAUBE Philippe
	M. GADAUD Bernard	<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. COLOMBEL Yves
<u>Melesse</u>	M. JAOUEN Claude	<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
	Mme MESTRIES Gaëlle	<u>Vignoc</u>	M. BERTHELOT Raymond
	Mme MACE Marie-Edith		M. LE GALL Jean à partir du point 2

Absents excusés :

<u>Gahard</u>	M. COEUR-QUETIN Philippe
<u>Langouët</u>	M. CUEFF Daniel quitte la séance après le point 4
<u>La Mézière</u>	Mme BERNABE Valérie
<u>Melesse</u>	M. HUCKERT Pierre
	Mme LIS Annie
	M. MOLEZ Laurent donne pouvoir à Mme. MACE Marie-Edith
	M. MORI Alain donne pouvoir à Mme MESTRIES Gaëlle
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	Mme EON-MARCHIX Ginette donne pouvoir à M. TAILLARD Yvon
<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. BILLON Jean-Yves donne pouvoir à M. HENRY Lionel
<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. BLOT Joël
	Mme LUNEL Claudine donne pouvoir à M. COLOMBEL Yves
<u>St-Médard-sur-Ille</u>	M. BOURNONVILLE Noël donne pouvoir à M. MOYSAN Youri
<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
<u>Vignoc</u>	M. LE GALL Jean au point 1

Secrétaire de séance : Monsieur MAUBE Philippe

N° DEL_2019_051

Objet Finances
Budget annexe "Commerces de proximité"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « Commerces de proximité » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Le déficit de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 1 056,57 € est soustrait à l'excédent reporté de 42 763,21 € soit un résultat cumulé de + 41 706,64 €.

L'excédent d'investissement au 31 décembre 2018 de 104 993,21 € est cumulé à l'excédent reporté de 121 231,25 € soit un résultat cumulé de + 226 224,46 €.

N° DEL_2019_052

Objet Finances
Budget annexe "ZA Justice"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA Justice » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 204,88 € est soustrait au déficit reporté de 1 137,74€ soit un résultat cumulé de – 932,86 €.

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2018 de 2 700 € est cumulé au déficit reporté de 279 210,14 € soit un résultat cumulé de – 281 910,14 €.

N° DEL_2019_053

Objet Finances
Budget annexe "SPANC"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « SPANC » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Le déficit de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 22 587,19 € est soustrait à l'excédent reporté de 21 410,21€ soit un résultat cumulé de – 1 176,98 €.

L'excédent d'investissement au 31 décembre 2018 de 6 210 € est cumulé à l'excédent reporté de 5 849,76 € soit un résultat cumulé de + 12 059,73 €.

N° DEL_2019_054

Objet Finances
Budget annexe "ZA de la Bourdonnais"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA de la Bourdonnais » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 147 985,73 € est cumulé à l'excédent reporté de 104 620,58 € soit un résultat cumulé de + 252 606,31 €.

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2018 de 718 614,75 € est cumulé au déficit reporté de 2 375 677,76 € soit un résultat cumulé de – 3 094 292,51 €.

N° DEL_2019_055

Objet Finances
Budget annexe "SPIC énergies renouvelables"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « SPIC énergies renouvelables » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 121,04 € est soustrait au déficit reporté de 5 023,05 € soit un résultat cumulé de – 4 902,01 €.

L'excédent d'investissement au 31 décembre 2018 de 76,39 € est cumulé à l'excédent reporté de 9 510,97 € soit un résultat cumulé de + 9 587,36 €.

N° DEL_2019_056

Objet Finances
Budget annexe "Chantier d'insertion"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « Chantier d'insertion » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Le déficit de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 16 374,43 € est soustrait à l'excédent reporté de 7 170,67 € soit un résultat cumulé de – 9 203,76 €.

L'excédent d'investissement au 31 décembre 2018 de 7 478,08 € est soustrait au déficit reporté de 7 271,10 € soit un résultat cumulé de + 206,98 €.

N° DEL_2019_057

Objet Finances
Budget annexe "Ateliers relais"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAUEN Claude

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget « Ateliers-relais » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 9 367,99 € est cumulé à l'excédent reporté de 12 160,31 € soit un résultat cumulé de + 21 528,30 €.

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2018 de 152 556,59 € est soustrait à l'excédent reporté de 260 053,88 € soit un résultat cumulé de + 107 497,29 €.

N° DEL_2019_058

Objet Finances
Budget annexe "ZA Chatelier"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAUEN Claude

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget « ZA Chatelier » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de + 9 218,69 €.

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 196 844,27 €.

N° DEL_2019_059

Objet Finances
Budget annexe "Chemin Renault"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « Chemin Renault » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de + 280 128,28 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 268 879,45 € .

N° DEL_2019_060

Objet Finances
Budget annexe "Hébergements touristiques du Boulet"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « Hébergements touristiques du Boulet » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 11 893,49 € est cumulé à l'excédent reporté de 542,20 € soit un résultat cumulé de + 12 435,69 €.

L'excédent d'investissement au 31 décembre 2018 de 56 322,32 € est soustrait au déficit reporté de 697,52€ soit un résultat cumulé de + 55 624,80 €.

N° DEL_2019_061

Objet Finances
Budget annexe "ZA Cap Malo"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA Cap Malo » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de + 1 133 179,76 € .

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2018 de 55 275,76 € est cumulé au déficit reporté de 1 388 998,25 € soit un résultat cumulé de – 1 444 274,01 €.

N° DEL_2019_062

Objet Finances
Budget annexe "ZA Ecoparc"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « Eco Parc » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Le déficit de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 1 400 € est soustrait à l'excédent reporté de 7 938,28 € soit un résultat cumulé de + 6 538,28 €.

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2018 de 39 239,87 € est cumulé au déficit reporté de 511 820,12 € soit un résultat cumulé de – 551 059,99€.

N° DEL_2019_063

Objet Finances
Budget annexe "ZA Les Olivettes"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA les Olivettes » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 300 € est cumulé à l'excédent reporté de 34 999,42 € soit un résultat cumulé de + 35 299,42 €.

L'excédent d'investissement au 31 décembre 2018 de 2 538,06 € est soustrait du déficit reporté de 409 908,10 € soit un résultat cumulé de – 407 370,04 €.

N° DEL_2019_064

Objet Finances
Budget annexe "ZA La Hemetière 2"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA La Hemetière 2 » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 10 147,02 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 101 759,70 € .

N° DEL_2019_065

Objet Finances
Budget annexe "La Troptière"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA La Troptière » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 36185,26 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 181 476,99 € .

N° DEL_2019_066

Objet Finances
Budget annexe "ZA Beauséjour"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA Beauséjour » tel que présenté ci-dessus,

ADOpte l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 21 676,36 € est cumulé à l'excédent reporté de 56 339,76 €
soit un résultat cumulé de + 78 016,12 €.

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 1 721,20 € .

N° DEL_2019_067

Objet Finances
Budget annexe "ZA Les Olivettes 2"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation : 1

JAOUEN Claude

ADOpte le compte administratif 2018 du budget « ZA Cap Malo » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTÉ l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 33 598,58 € .

Le déficit d'investissement au 31 décembre 2018 de 22 643,10 € est cumulé au déficit reporté de 156 652,92 € soit un résultat cumulé de – 179 296,02 €.

N° DEL_2019_068

Objet Finances
Budget annexe "ZA Cap Malo 3"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAUEN Claude

ADOPTÉ le compte administratif 2018 du budget « ZA Cap Malo 3 » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTÉ l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 46 944,95 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 19,36 € .

N° DEL_2019_069

Objet Finances
Budget annexe "ZA Les 4 chemins"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAUEN Claude

ADOPTÉ le compte administratif 2018 du budget « ZA les 4 chemins » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTÉ l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 9 514,40 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 170 981,44 € .

N° DEL_2019_070

Objet Finances
Budget annexe "ZA Croix Couverte"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAUEN Claude

ADOPTÉ le compte administratif 2018 du budget « ZA Croix Couverte » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 8 652,47 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 115 274,91 € .

N° DEL_2019_071

Objet Finances
Budget annexe "ZA Croix Couverte 2"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAOUEN Claude

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget « ZA Croix Couverte 2 » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

L'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018 de 1 532,48 € est cumulé à l'excédent reporté de 19 244,86 € soit un résultat cumulé de + 20 777,34 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 337 862,64 € .

N° DEL_2019_072

Objet Finances
Budget annexe "ZA du Stand"
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAOUEN Claude

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget « ZA du Stand » tel que présenté ci-dessus,

ADOPTE l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 de la manière suivante :

Pour la section de fonctionnement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de + 26 301,92 € .

Pour la section d'investissement, le résultat cumulé au 31 décembre 2018 est de – 200 638,18 € .

N° DEL_2019_073

Objet Finances
Budget principal
Compte administratif 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

Pas de participation :1

JAOUEN Claude

ADOPTÉ le compte administratif 2018 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

N° DEL_2019_074

Objet Finances
Budget annexe "ZA la Bourdonnais"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_075

Objet Finances
Budget annexe "ZA Olivettes"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_076

Objet Finances
Budget annexe "Commerces de proximité"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_077

Objet Finances
Budget annexe "ZA Croix Couverte"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_078

Objet Finances
Budget annexe "SPIC énergies renouvelables"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_079

Objet Finances
Budget annexe "ZA la Justice"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_080

Objet Finances
Budget annexe "ZA Eco Parc"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_081

Objet Finances
Budget annexe "ZA des quatre chemins"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_082

Objet Finances
Budget annexe "ZA la Troptière"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_083

Objet Finances
Budget annexe "Hébergements touristiques du Boulet"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_084

Objet Finances
Budget annexe "ZA Cap Malo 3"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_085

Objet Finances
Budget annexe "ZA la Hemetière"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_086

Objet Finances
Budget annexe "ZA Cap Malo"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_087

Objet Finances
Budget annexe "Chemin Renault"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_088

Objet Finances
Budget annexe "Chantier d'insertion"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_089

Objet Finances
Budget annexe "ZA Croix Couverte 2"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_090

Objet Finances
Budget annexe "SPANC"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_091

Objet Finances
Budget annexe "ZA Beauséjour"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_092

Objet Finances
Budget annexe "ZA du Stand"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_093

Objet Finances
Budget annexe "Ateliers relais"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_094

Objet Finances
Budget annexe "ZA les Olivettes 2"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_095

Objet Finances
Budget annexe "ZA Chatelier"
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_096

Objet Finances
Budget principal
Compte de gestion 2018 - Approbation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° DEL_2019_097

Objet Finances
Budget annexe SPANC
Reprise anticipée des résultats du Compte Administratif 2018 au Budget Primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **avec** :

Pour : 31

Abstention : 1

HENRY Lionel

APPROUVE la reprise par anticipation du déficit global de la section de fonctionnement, d'un montant de 1 176,98€, et de l'affecter au budget primitif 2018 du budget annexe SPANC en report à l'article 002 "Déficit de fonctionnement reporté", en dépense de la section de fonctionnement,

APPROUVE la reprise par anticipation de l'excédent global de la section de d'investissement, d'un montant de 12 059,73€, et de l'affecter au budget primitif 2018 du budget annexe SPANC en report à l'article 001 "Excédent d'investissement reporté", en recette de la section d'investissement.

N° DEL_2019_098

Objet Finances
Budget principal
Reprise anticipée des résultats du compte administratif 2018 au budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la reprise par anticipation de l'excédent global de la section de fonctionnement, d'un montant de 5 409 961,06 €, et de l'affecter au Budget Primitif 2018 du budget principal, en report à l'article 002 "Excédent de fonctionnement reporté", en recette de la section de fonctionnement.

N° DEL_2019_099

Objet Finances
Budget principal
Vote des taux d'imposition 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

FIXE le taux de la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** de la Communauté de Communes au titre de l'année 2019 à **25,46 %**

FIXE le taux de la **Taxe d'Habitation (TH)** de la Communauté de Communes au titre de l'année 2019 à **11,14 %**

FIXE le taux de la **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (FNB)** de la Communauté de Communes au titre de l'année 2019 à **2,17 %**

FIXE le taux de la **Taxe Foncière sur les propriétés bâties (FB)** de la Communauté de Communes au titre de l'année 2019 à **2,48 %**

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_100

Objet Finances
Budget annexe ZA Eco Parc
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_101

Objet Finances
Budget annexe ZA Les Quatre Chemins
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_102

Objet Finances
Budget annexe Commerces de proximité
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_103

Objet Finances
Budget annexe Ateliers relais
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_104

Objet Finances
Budget annexe ZA Justice
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_105

Objet Finances
Budget annexe Chemin Renault
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTÉ les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTÉ les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_106

Objet Finances
Budget annexe ZA Cap Malo 3
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTÉ les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTÉ les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_107

Objet Finances
Budget annexe ZA Chatelier
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTÉ les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTÉ les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_108

Objet Finances
Budget annexe Cap Malo
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTÉ les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTÉ les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_109

Objet Finances
Budget annexe ZA Bourdonnais
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOpte les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOpte les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_110

Objet Finances
Budget annexe SPANC
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **avec** :

Pour : 30

Abstention : 1

HENRY Lionel

ADOpte les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOpte les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_111

Objet Finances
Budget annexe Chantier d'insertion
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOpte les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOpte les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_112

Objet Finances
Budget annexe ZA Beausejour
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOpte les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOpte les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_113

Objet Finances
Budget annexe ZA La Hemetière 2
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_114

Objet Finances
Budget annexe ZA Le Stand
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_115

Objet Finances
Budget annexe ZA la Troptière
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_116

Objet Finances
Budget annexe SPIC énergies renouvelables
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_117

Objet Finances
Budget annexe ZA les Olivettes 2
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_118

Objet Finances
Budget annexe ZA Croix Couverte
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_119

Objet Finances
Budget annexe ZA Croix Couverte 2
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_120

Objet Finances
Budget annexe Domaine de Boulet
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_121

Objet Finances
Budget annexe ZA Olivettes
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE les dépenses et les recettes de fonctionnement.

ADOPTE les dépenses et les recettes d'investissement.

N° DEL_2019_122

Objet Finances
Budget principal
Approbation du budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ADOPTE le budget primitif 2019 par chapitre, en section fonctionnement, pour des montants prévisionnels tel que mentionnés dans le tableau ci-dessus. Le montant total inscrit en section de fonctionnement en dépenses et en recettes est de 21 363 747,06 €.

ADOPTE le budget primitif 2019 par chapitre et par opération, en section investissement, en dépenses et en recettes, pour 5 648 956,04 € tel que mentionnés dans le tableau ci-dessus.

N° DEL_2019_123

Objet Environnement
Association Amorce
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de renouveler l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'association AMORCE,

ACCEPTTE de verser la contribution de 505 € au titre de l'année 2019 à l'association AMORCE,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

N° DEL_2019_124

Objet Tourisme
Fédération française de voile
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion à la FFVoile pour l'année 2019,

PRÉCISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 274 € pour l'exercice 2019,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_125

Objet Intercommunalité
Association AdCF
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'adhésion à l'ADCF,

ACCEPTÉ de verser une cotisation de 0,105 € par habitant (35 594 habitants) au titre de l'année 2019, soit un montant total de 3737,37 € à l'ADCF.

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_126

Objet Solidarité
CLIC Ille et Illet
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de reconduire l'adhésion à l'association Clic de l'Ille et de l'Illet ;

ACCEPTÉ de verser une contribution au titre de l'année 2019 de 15 029 € au Clic de l'Ille et de l'Illet.,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_127

Objet Emploi
Association We Ker
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de reconduire l'adhésion à l'association We Ker;

ACCEPTÉ de verser une contribution au titre de l'année 2019, d'un montant total de 54 661 €,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_128

Objet Environnement
Association Collectif Bois Bocage 35
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'association CBB35,

VALIDE le versement de la cotisation 2019 d'un montant de 728,82 €,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

N° DEL_2019_129

Objet Environnement
Association BRUDED
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'adhésion à l'association BRUDED.

ACCEPTTE de verser une contribution de 0,20 € par habitant (36 441 habitants) au titre de l'année 2019 soit un montant total de 7 288,20 € à l'association BRUDED,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_130

Objet Environnement
Association AFAC Agroforesteries
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE d'adhérer à l'association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie (AFAC-Agroforesteries) ;

ACCEPTTE de verser une contribution de 55 € au titre de l'année 2019 à AFAC-Agroforesteries.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_136

Objet Environnement
Association Abibois
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de l'adhésion à l'association Abibois,

VALIDE le versement de la cotisation 2019 d'un montant de 205 €,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_137

Objet Environnement
Association AILE
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'association AILE,

VALIDE le versement de la cotisation 2019 d'un montant de 200 € à l'association AILE,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_138

Objet Solidarité
Association RTES
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'association RTES (Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire),

PRÉCISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 420 € pour l'exercice 2019 et qu'elle sera payée sur le budget principal, en section de fonctionnement,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_139

Objet Emploi
 Association SPEF
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'adhésion à l'association SPEF (réseau des Structures de Proximité Emploi Formation).

PRECISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 250 € pour l'exercice 2019 et qu'elle sera payée sur le Budget Principal, en section de fonctionnement.

N° DEL_2019_140

Objet Solidarité
 Association CIDFF
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'adhésion au CIDFF,

VALIDE le versement de la cotisation 2019 d'un montant de 12 206,00 € au titre de l'année 2019 au CIDFF,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_141

Objet Eau-Assainissement
 Syndicat mixte du bassin versant de l'Ille et de l'Illet
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE d'attribuer une participation d'un montant de 24 036,84 € au titre de l'année 2019 au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_142

Objet Energie-Climat
 Association Air Breizh
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'association Air Breizh, dont le siège social est situé 3 Rue du Bosphore, 35200 Rennes et dont l'objet statutaire est la mesure de la qualité de l'air en Bretagne,

ACCEPTÉ de verser la cotisation de 3 437,00 € au titre de l'année 2019 à l'association Air Breizh.

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_143

Objet Tourisme
 Association Escales Fluviales de Bretagne
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion à l'association « Escales fluviales de Bretagne »,

PRÉCISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 2 290,00 € pour l'exercice 2019 et qu'elle sera payée sur le budget principal, en section de fonctionnement,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_144

Objet Eau-Assainissement
 Syndicat de bassin versant de la Flume
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE d'attribuer une participation d'un montant de 8 081 € au titre de l'année 2019 au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Flume.

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

N° DEL_2019_145

Objet Développement économique
 Association PALME
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'association PALME,

PRÉCISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 2 000 € pour l'exercice 2019 et qu'elle sera payée sur le Budget Principal, en section de fonctionnement.

N° DEL_2019_170

Objet Tourisme
 Comité Départemental de Voile
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de renouveler l'adhésion à l'association «Comité Départemental de Voile »,

PRÉCISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 400 € pour l'exercice 2019 et qu'elle sera payée sur le budget annexe "hébergements touristiques", en section de fonctionnement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_146

Objet Tourisme
 Association Campo Découverte
 Cotisations 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'adhésion à la Campo Découverte pour l'exercice 2019;

ACCEPTÉ de verser une contribution au titre de l'année 2019, d'un montant de 450,00 € à l'association Campo Découverte.

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_147

Objet Finances
 CLER – Comité de Liaison pour les Energies Renouvelables
 Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de reconduire l'adhésion au CLER,

VALIDE le versement d'une contribution de 280 € au titre de l'année 2019 au CLER,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné via la signature du bulletin d'adhésion.

N° DEL_2019_148

Objet Développement économique
Association Initiative Rennes
Cotisation 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de verser une participation d'un montant de 15 200 € à l'association "Initiative Rennes comprenant :
- 15 000 € de contribution au fonds d'Intervention de la Plate Forme d'Initiative Locale (PFIL),
- 200 € de cotisation au titre de l'année 2019 (sur présentation de justificatifs)

PRECISE que la dépense sera imputée sur le Budget Principal, en section de fonctionnement.

N° DEL_2019_174

Objet Culture
Association Fusion danse handicap
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE d'attribuer une subvention de 2 000 € pour l'année 2019 à l'association Fusion danse handicap.

PRECISE que le versement de cette subvention interviendra en une seule fois sur demande du bénéficiaire.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_190

Objet Culture
Association Le Vent des Forges
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019-2022 avec l'association Vent des Forges,

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 11 500 € au titre de l'année 2019,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois à la notification de la convention,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné,

N° DEL_2019_175

Objet Sport
Association Aviron Loisir en Pays d'Aubigné
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € à l'association Aviron Loisir du Pays d'Aubigné (ALPA) au titre de l'exercice 2019,

DECIDE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_176

Objet Culture
École de musique de l'Illet
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2019 avec l'association École de musique de l'Illet,

VALIDE l'attribution d'une subvention de 56 500,00 € au titre de l'année 2019 à l'association École de musique de l'Illet (EMI), sous condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention d'objectif à venir.

PRECISE que la subvention sera versée en deux fois :

La subvention de fonctionnement de 55 000 € sera versée en une seule fois au mois de mai sur demande du bénéficiaire. L'aide au projet de 1 500 € sera versée dans son intégralité avant le 31 décembre de l'année concernée en fonction du calendrier du projet.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_177

Objet Culture
Nediela
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 4 500 € au titre de l'année 2019 à l'association Nediela.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_149

Objet Développement économique
Association Entreprendre au féminin
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ATTRIBUE une subvention de 2 500 € à l'association Entreprendre au féminin au titre de l'exercice 2019,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_150

Objet Petite Enfance
Association Baby-bulles (St Aubin d'Aubigné)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 204 € au titre de l'année 2019 à l'association d'assistantes maternelles "Babybulles" de St-Aubin d'Aubigné.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_151

Objet Petite Enfance
ADMR - Action Petite Enfance
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE d'attribuer une subvention 2019 de 255 703 € à l'ADMR pour la gestion de trois établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueils de Saint-Aubin d'Aubigné et de Montreuil sur Ille, Halte-garderie de Sens de Bretagne),

PRECISE que le versement de la subvention sera effectué comme suit :
- 50 % versé en mai,
- le solde en septembre

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant de notification de la subvention 2019.

N° DEL_2019_152

Objet Petite Enfance
Association L'îlot Calins (Andouillé-Neuville)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 400,00 € au titre de l'année 2019 à l'association d'assistantes maternelles "L'îlot Calins" d'Andouillé-Neuville,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_153

Objet Petite Enfance
Association Les Pitchounes (Mouazé)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 450 € au titre de l'année 2019 à l'association l'association d'assistantes maternelles "Les Pitchounes" de Mouazé,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_154

Objet Petite Enfance
Association Les Germinous (St-Germain-sur-Ille)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 450 € au titre de l'année 2019 à l'association d'assistantes maternelles "Les Germinous" de St-Germain-sur-Ille,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_164

Objet Sport
Association La Petite Reine du Val d'Ille
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 12 000 € au titre de l'année 2019 à l'association la Petite Reine du Val d'Ille.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_178

Objet Tourisme
Maison du Canal
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 9 630,00 € au titre de l'année 2019 à la Maison du Canal.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieure à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_161

Objet Petite Enfance
Association Tchao Doudou (Vignoc)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 543 € au titre de l'année 2019 à l'association d'assistantes maternelles "Tchao Doudou" de Vignoc,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération

N° DEL_2019_165

Objet Petite Enfance
Association L'As de Sens (Sens-de-Bretagne)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 200 € au titre de l'année 2019 à l'association des Assistantes Maternelles "L'As de Sens" de Sens-de-Bretagne.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_179

Objet Tourisme
Canoë-kayak Club de Feins
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € à l'association Canoë-Kayak Club de Feins au titre de l'exercice 2019.

DECIDE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_155

Objet Petite Enfance
Association L'Ille aux Enfants (la Mézière)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 123 € au titre de l'année 2019 à l'association des assistantes maternelles "L'Ille aux enfants" de La Mezière.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_191

Objet Culture
Théâtre de poche
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 37 375 €, au Joli collectif - Théâtre de Poche au titre de 2019, sous condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention pluriannuelle d'objectifs.

DECIDE que le versement de la subvention se fera en 2 fois :
- 40 % lors du premier semestre 2019
- le solde en octobre 2019

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_166

Objet Petite Enfance
ADMR de St Grégoire - Halte-garderie La Farandole (Melesse)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE le versement à l'ADMR de Saint-Grégoire de la subvention 2019 pour le fonctionnement de la halte-garderie « La Farandole » implantée à Melesse, d'un montant de 32 952 €

PRECISE que la subvention sera versée annuellement, en deux fois, selon les échéances suivantes :
- 40 % après avoir présenté le budget prévisionnel de l'année N,
- 60% sur présentation du compte de résultat

N° DEL_2019_180

Objet Culture
OCAVI-A
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 40 198 € et d'une subvention d'investissement de 6 000,00 € au titre de l'année 2019 à OCAVI-A sous condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention d'objectifs à venir.

DECIDE que la subvention de fonctionnement sera versée en 2 fois.
70 % seront versés au mois de mai et le solde au mois de septembre.
La subvention d'investissement sera versée sur justificatifs d'achats.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission

d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

DONNE tout pouvoir au Président pour signer la convention d'objectifs à venir et toutes autres pièces liées à la présente délibération.

N° DEL_2019_181

Objet Culture
Association Kopo-cep
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 2 400 € au titre de l'année 2019 à l'association Kopo-cep.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_182

Objet Culture
Culture en VI
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 16 600,00 € au titre de l'année 2019 à l'association Culture en VI pour l'organisation du «Festival Val d'Ille en scène ».

DECIDE que le versement de la subvention se fera en 2 fois. 80 % seront versés au mois de mai et 20 % seront versés au mois de septembre.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_156

Objet Petite Enfance
Association Les Galipettes (Guipel)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 150 € au titre de l'année 2019 à l'association d'assistantes maternelles "Les Galipettes" de Guipel ,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_163

Objet Petite Enfance
Association Gribouille (Montreuil-sur-Ille)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 400 € au titre de l'année 2019 à l'association d'assistantes maternelles "Gribouille" de Montreuil-sur-Ille.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de cette délibération

N° DEL_2019_183

Objet Culture
Fest Yves
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 2 000 € au titre de l'année 2019 à l'association Fest-Yves Haute Bretagne.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_157

Objet Petite Enfance
Association Familles Rurales - Section des assistantes maternelles (Gahard)
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 250 € au titre de l'année 2019 à l'association Familles Rurales de GAHARD pour la section des assistantes maternelles,

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_184

Objet Culture
Comité des fêtes de Montreuil-le-Gast
Subvention 2019 - Organisation de la fête des Rosières

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 9 000 € au titre de l'année 2019 à l'association Comité des fêtes de Montreuil-le-Gast,

PRECISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_169

Objet Solidarité
Ille et Développement
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de verser une subvention au titre de 2019 d'un montant de 8 850,72€ au bénéfice de l'association « chantier d'insertion Ille et Développement » pour soutenir son fonctionnement.

PRECISE que la dépense sera imputée sur le Budget Principal, en section de fonctionnement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_162

Objet Petite Enfance
Foyer d'éducation populaire de Montreuil-le-Gast _ Section des assistantes maternelles
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 400,00 € au titre de l'année 2019 à la section des assistantes maternelles du Foyer d'Education Populaire de Montreuil-le-Gast.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_158

Objet Développement économique
Association Créativ - Concours "trophée Crisalide"
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

ATTRIBUE une subvention de 6 000 € TTC au titre du "trophée Crisalide édition 2019"

PRECISE que le versement sera effectué sur appel de fonds.

N° DEL_2019_159

Objet Finances
Association Peuples des forêts primaires
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DECIDE de l'attribution d'une subvention de 300,00 € au titre de l'année 2019 à l'association Peuples de Forêts Primaires.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_192

Objet Culture
Compagnie OCUS
Subventions 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019-2022 ci-jointe.

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 28 750 € au titre de l'année 2019 à la Compagnie OCUS sous condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019-2022 ci-jointe,

PRECISE que la subvention sera versée par acomptes selon l'échéancier suivant :

- 70% au premier semestre
- Le solde annuel en octobre

PRECISE que si la subvention de fonctionnement accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire de 10 000 € au titre de l'année 2019 à la Compagnie OCUS pour l'acquisition d'une structure itinérante pour la diffusion des projets.

PRECISE que le versement de cette subvention se fera en une seule fois après demande de versement du bénéficiaire sur

présentation des justificatifs de dépense.

N° DEL_2019_185

Objet Culture
École de musique Allegro
Subventions 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2019 ci-jointe,

VALIDE la subvention de 118 539,92 € à l'association Allegro au titre de l'année 2019, sous condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention d'objectif ,

PRÉCISE que le versement de la subvention se fera comme suit :

a) La subvention de fonctionnement et complémentaire sera versée par acomptes selon l'échéancier suivant :

- Premier tiers en avril 2019
- Deuxième tiers en juin 2019
- Solde en septembre 2019

b) L'aide aux familles sera versée dans son intégralité lors du premier trimestre de l'année concernée.

c) L'aide au projet sera versée dans son intégralité avant le 31 décembre de l'année concernée en fonction du calendrier du projet.

N° DEL_2019_193

Objet Sport
OSVIDH
Subventions 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention annuelle d'objectifs 2019 avec l'OSVIDH ci-jointe,

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 60 270 € au titre de l'année 2019 à l'OVIDH sous condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019-2022 ci-jointe,

PRECISE que la subvention fera l'objet d'un versement après demande du bénéficiaire,

PRECISE que si la subvention de fonctionnement accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_194

Objet Sport
OCSPAC
Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention annuelle d'objectifs 2019 avec l'OCSPAC ci-jointe,

DECIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 39 845,16 € au titre de l'année 2019 à l'OCSPAC sous

condition résolutoire du respect de toutes les clauses mentionnées dans la convention annuelle d'objectifs et 2019 ci-jointe,

PRECISE que la subvention fera l'objet d'un versement après demande du bénéficiaire,

PRECISE que si la subvention de fonctionnement accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_160

Objet Enfance-Jeunesse
 GPAS
 Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 120 793 € à l'association GPAS au titre de l'année 2019,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2018-2020 notifiant le montant de cette subvention,

PRECISE qu'à compter de la signature de l'avenant sus-cité, la subvention sera versée en deux fois selon les modalités suivantes :

- 30% de la subvention votée, en mai de l'année en cours
- Le solde en septembre de l'année en cours

N° DEL_2019_195

Objet Culture
 La Station Théâtre
 Subvention 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2019-2022 avec l'association La Station Théâtre, couvrant les exercices 2019 à 2022.

DÉCIDE de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 23 000 € au titre de l'année 2019 à l'association La Station Théâtre.

PRECISE que le versement se fera en une seule fois à la notification de la convention.

PRECISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2019 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieur à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de St-Aubin-d'Aubigné.

N° DEL_2019_171

Objet Intercommunalité
 Modification statutaire
 SMICTOM du Pays de Fougères

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

EMET un avis favorable sur la modification statutaire du SMICTOM du Pays de Fougères.

N° DEL_2019_187

Objet Intercommunalité
PLUI
Modification des modalités de collaboration avec les communes

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE le fait que la modalité de collaboration liée aux comités de secteurs n'a pas été mise en œuvre, dès lors que l'élaboration des plans de secteur n'a pas été jugée nécessaire,

MODIFIE la charte de gouvernance en supprimant la référence aux comités de secteurs ainsi que les mentions relatives aux plans de secteurs.

PRÉCISE que La charte modifiée ci-annexée fera l'objet d'une signature par l'ensemble des maires et par le Président de la Communauté de communes.

N° DEL_2019_189

Objet Personnel
Ressources humaines
Modification du règlement interne

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les modifications du règlement interne suivantes :

Article 6 :

- Report des congés

Les congés annuels doivent être pris dans l'année civile en cours. Les congés non pris au 31 décembre N seront placés sur le compte épargne temps des agents, selon la réglementation en vigueur et dans les conditions du présent guide interne (article 14)

Article 12 :

- Report des jours ARTT

Les jours ARTT doivent être pris dans l'année civile en cours.

Les jours restants qui n'auraient pas été pris au 31 décembre N pourront être versés dans un compte épargne temps dans les conditions du présent guide interne (article 14) ou seront perdus définitivement.

Article 16 :

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 26 février 2019, [...] le taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement, incluant le petit-déjeuner, sont fixés comme suit :

	Taux de base	Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris	Commune de Paris
Hébergement	70€	90€	110€

Pour l'application de ces taux, sont considérées comme grandes villes, les communes dont la population légale est égale ou supérieure à 200 000 habitants.

PRÉCISE que ce règlement modifié sera communiqué à tout agent employé à la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

N° DEL_2019_134

Objet Personnel
Ressources humaines
Modification du temps de travail d'un agent

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de supprimer l'emploi créé initialement créé par délibération n°211/2016 en date du 5 juillet 2016 pour une durée de 35 heures par semaine,

DÉCIDE de créer un emploi d'auxiliaire de puériculture principal 2ème classe à temps non complet pour une durée de 28h00 par semaine à compter du 1^{er} mai 2019,

MODIFIE en conséquence son tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2019.

N° DEL_2019_135

Objet Personnel
Ressources humaines
Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE la suppression des 7 emplois permanents suivants :

- un poste d'attaché à temps complet,
- un poste d'adjoint administratif à temps non complet (20/35ème)
- un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet
- un poste d'ingénieur à temps complet
- un poste de technicien principal 2ème classe à temps complet
- un poste de technicien à temps complet
- un poste d'assistant socio-éducatif 2ème classe à temps non-complet (24/35ème)

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter de la date de transmission de cette délibération en préfecture.

N° DEL_2019_172

Objet Emploi
Chantier d'insertion
Demande de subventions 2019 auprès du FSE et du CD35

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus pour le chantier d'insertion de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au titre de l'année 2019, soit pour la période allant du 1er/01/2019 au 31/12/2019,

SOLLICITE la subvention du Conseil départemental pour un montant de 20 046€ soit 19,15% du coût total éligible de l'opération,

SOLLICITE la subvention du Fonds Social Européen pour un montant de 20 046€ soit 19,15% du coût total éligible de l'opération,

SOLLICITE le versement du montant modulé de l'aide aux postes pour un montant de 6 080,65€ soit 5,81% du coût total éligible de l'opération,

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019, soit une participation du chantier d'insertion de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, de 58 452,77 € soit 55,86 % du coût total éligible de l'opération,

AUTORISE le Président à signer la convention d'attribution des subventions.

N° DEL_2019_133

Objet Développement économique
PASS COMMERCE & ARTISANAT
Demande de subvention - dossier MAILLARD

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 2 585 € au bénéfice de Mme Audrey MAILLARD pour le développement salon de coiffure et transfert à Montreuil-sur-Ille,

PRÉCISE que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux, sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL_2019_132

Objet Développement économique
PASS COMMERCE & ARTISANAT
Demande de subvention - dossier CONNAN

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 1 441,10 € au bénéfice de Mme Julie CONNAN pour la reprise d'activité de fleuriste à Melesse,

PRÉCISE que cette subvention sera versée en une seule fois à la réalisation des travaux, sur présentation des justificatifs des factures acquittées et après vérification que ces travaux ont été réalisés.

N° DEL_2019_196

Objet Mobilité
Adhésion à Ehop covoiturage
convention et programme d'action 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les termes de la convention triennale d'objectifs partagés entre la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et l'association EHOP 2019-2020-2021 avec prise d'effet à la date de signature des parties,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention, ci-annexée.

VALIDE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 950 € pour l'année 2019,

PRÉCISE que la subvention sera versée en une fois sur demande du bénéficiaire.

N° DEL_2019_168

Objet Energie-Climat
Programme de travail 2019 de l'ALEC
Annexe technique et financière

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **avec** :

Pour : 30

Abstention : 1

LE GALL Jean

VALIDE le versement d'une subvention au titre de l'année 2019 à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes d'un montant de 60 297 € dans le cadre du partenariat engagé avec la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné,

PRÉCISE que cette subvention sera imputée au budget principal.

N° DEL_2019_188

Objet Energie-Climat
Achats groupés d'énergie et de VAE pour les particuliers
Résultat de l'appel à candidatures

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de retenir l'offre de WIKIPOWER pour le marché de prestation de service pour organiser des achats groupés d'énergie (gaz, électricité verte et granulés bois) et de VAE,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout la convention d'accompagnement pour l'organisation d'un achat groupé d'énergies.

N° DEL_2019_173

Objet Environnement
Marché frelons asiatiques
Analyse des offres

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'attribution pour 2 ans du marché d'enlèvement des nids de frelons asiatiques à l'entreprise HCE pour un montant maximum annuel de 30 000 € HT,

PRÉCISE que si le nombre d'interventions s'avérait supérieur aux prévisions, ce marché ferait l'objet d'un avenant.

N° DEL_2019_197

Objet Environnement
Chemin de la biodiversité
Avenant 2 à la convention de délégation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'avenant modificatif à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire étude et travaux pour l'aménagement d'un chemin de la biodiversité sur la Commune de Melesse signée le 2 mai 2017,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant sus-cité.

N° DEL_2019_186

Objet Environnement
Tarifs de la filière bois-plaquette
Extension du rachat aux professionnels du bois

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les tarifs de rachat de bois pour valorisation suivants :

Rachat aux professionnels du bois					
	Essences	Diamètre du bois ou troncs	Prix d'achat	Prix de vente	Valorisation possible
Catégorie A	Charme, chêne, frêne, hêtre, érable, orme, bouleau, châtaignier, acacia, saule, sapin (troncs), thuya (troncs), tremble, tilleul, peuplier, noyer, arbres fruitiers.	Supérieur à 10cm	15€00 net <i>(facile d'accès)</i>	90€00 net	Chaudière
Catégorie B	Bois de récepape ou d'émondage, branches de résineux ou d'arbres fruitiers, branches détriquées	Inférieur à 10cm	6€50 net	80€00 net	Paillage

N° DEL_2019_131

Objet Technique
ZA La Métairie à Montreuil le Gast
Attribution du marché de réfection de la voirie

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise SAS Henry pour le marché de réfection de la chaussée en enrobé de la ZA La Métairie à Montreuil le Gast pour un montant de 40 613,50 € HT.

DÉCIDE de retenir l'option de réfection des trottoirs de la ZA La Métairie à Montreuil le Gast pour un montant de 19 905,00 € HT.

Le montant total du marché s'élève donc à 60 518,50 € HT.

N° DEL_2019_198

Objet Urbanisme
PLUi
Avenant convention AUDIAR

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les termes de l'avenant 2 de la convention du 21 avril 2016 entre la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné et l'AUDIAR relative au marché public de prestation de services pour l'élaboration du PLUi,

PRECISE que le marché public de prestation de service pour l'élaboration du PLUi est ramené de 325 000 € HT à 304 000 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant sus-cité,

AUTORISE le versement à l'AUDIAR du solde du coût de la mission, soit un montant de 21 000 €.

N° DEL_2019_167

Objet Développement économique
ZA Intercommunale La Mézière
Remboursement des frais éclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE les terme de la convention de participation aux dépenses d'éclairage public des zones communautaires entre la commune de la Mézière et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour l'année 2017 (ci-jointe),

VALIDE le versement à la commune de la Mezière des montants suivants :

- 1 582,58 € TTC pour la participation aux dépenses d'éclairage public
- 543,60 € TTC pour la participation aux dépenses de maintenance des candélabres et et des armoires.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de participation aux dépenses d'éclairage public des zones communautaires entre la commune de la Mézière et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné pour l'année 2017 (ci-jointe).

Compte rendu des décisions prises par le président en vertu de ses délégations reçues du conseil communautaire

Marchés compris entre 1 000 € et 25 000 € HT :

04/03/2019	Breizh Géo Immo	La Mézière – ZAC la Bourdonnais plan de vente provisoire et bornage 10/11	1 286,35 €	PEDD
11/03/19	Alterburo	Fournitures administratives plateau cap malo et pôle solidarités	1 242,58 €	
14/03/19	Breizh Géo Immo	La Mézière – ZAC la Bourdonnais plan de vente provisoire et bornage 7/8 et 9	1 344,25 €	PEDD
14/03/19	Breizh Géo Immo	La Mézière – ZAC la Bourdonnais plan de vente provisoire et bornage 12 et 13	1 569,25 €	PEDD
14/03/19	Breizh Géo Immo	La Mézière – ZAC la Bourdonnais plan de vente provisoire et bornage 21/22 et	1 224,25 €	PEDD
22/03/19	Savoirs+ sadel	Fournitures pédagogiques	1 332,47 €	PETITE ENFANCE
11/03/19	BOUAISSIER Patrice – Menuisier	réparation s menuiserie Epicerie de St germain	2 492,00 €	POLE TECHNIQUE
18/03/19	La Cabanerie – RENNES	Local sauveteurs pour le domaine du Boulet	10 717,00 €	POLE TECHNIQUE
29/03/19	Gama 29	Commande annuelle Produits d'entretien CCVIA	2 252,84 €	CCVIA

Droit de préemption urbain : Décisions de non préemption

Melesse	rue de la longeraie	AE 56	1050 m ² CEBPL	SCI Saint Germain	330 000,00 €
---------	---------------------	-------	---------------------------	-------------------	--------------

Aides individuelles au titre de l'amélioration de l'habitat

L.LEFAS (diffus)	500,00 €	28/02/2019
LE GOLVAN Mael et BREBION Alice	500,00 €	28/02/2019
LANGOUET Sylvie (bois)	1 000,00 €	06/03/2019
DURAND Jean-Noel (bois)	1 000,00 €	06/03/2019
CHARPENTIER Claude	500,00 €	22/03/2019
DUVAL Mickaël et Sabrina	500,00 €	22/03/2019

Mobilité

09/03/19	Association ACES Arlequin	Convention générale d'adhésion au service de prêt du minibus communautaire	100,00 €
14/03/19	PILARD Renée	attribution de l'aide du VIA pour l'achat d'un VAE	100,00 €
21/03/19	LEHUGER Lionel	attribution de l'aide du VIA pour l'achat d'un VAE	100,00 €
28/03/19	Association Vinicircus	Convention générale d'adhésion au service de prêt du minibus communautaire	100,00 €